



Lille, le 31/08/2022

Le Crédit Agricole Nord de France agit en faveur de la promotion de la diversité et de la mixité.

Le programme DIAFORA « jeunes talents au féminin », les communications mettant en lumière les parcours suivis par les salariées, les dispositifs spécifiques de rémunération et l'attention particulière portée à l'équilibre des rémunérations tout au long des moments de vie dans l'entreprise sont autant d'illustrations de l'engagement de la Caisse Régionale sur l'égalité femme-homme.

Ces actions permettent aujourd'hui d'afficher, au titre de l'exercice 2021, un index égalité femmes – hommes de 89 points sur un maximum de 100.

Identique à celui enregistré sur l'exercice 2020, cet index s'appuie sur 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération selon l'âge et la catégorie de l'emploi (note obtenue de 39 sur 40)
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (note obtenue de 20 sur 20).
- L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes (note obtenue de 15 sur 15)
- Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité (note obtenue de 15 sur 15 sur points)
- La répartition entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations (note obtenu de 0 sur 15).

En complément, à fin juin, la part des femmes au sein des instances dirigeantes (comités décisionnels) est de 40% pour 14% de femmes parmi les cadres dirigeants, soit une part d'homme de 60% au sein des instances dirigeantes pour 86% d'hommes parmi les cadres dirigeants.